

FUND

by FEMMES & Challenges

**Vous avez un projet de création, de reprise
ou de croissance externe d'entreprise
nécessitant un financement ?**

**FUND *by* Femmes & Challenges
vous aide à financer votre projet.**



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

FUND

Le **FUND** by Femmes & Challenges a été créé par la CCI Seine Estuaire et le réseau, en partenariat avec Initiative Le Havre Estuaire, pour aider les femmes entrepreneurs ayant un projet de création, de reprise ou de croissance externe (fusion, acquisition) de leur entreprise.

COMMENT ?

Par l'attribution d'un prêt d'honneur à taux zéro pour renforcer l'apport personnel et faire levier pour obtenir un prêt bancaire professionnel. Ce prêt finance les besoins non-couverts par les banques (fonds de roulement, stocks, etc...)

Le prêt d'honneur, que la femme entrepreneur s'engage à rembourser à titre personnel sur une période de 5 ans, repose sur une relation de confiance entre la chef d'entreprise, le réseau Femmes & Challenges et l'association Initiative Le Havre Estuaire, en charge de la gestion.

FEMMES
& Challenges

L'audace d'entreprendre

Réseau
Initiative
NORMANDIE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU PRÊT D'HONNEUR*

- Être une femme avec un projet de création, de reprise ou de croissance externe d'entreprise
- Avoir un projet économiquement viable et créateur de valeur
- Avoir un plan de financement égal ou supérieur à :
 - 150 000 € pour un projet de croissance externe
 - 250 000 € pour un projet de création
 - 300 000 € pour un projet de reprise d'entreprise (hors financement immobilier)
- Le siège social doit être situé en Normandie
- Création ou maintien d'emplois salariés (en dehors de la chef d'entreprise ou des associées)
- La femme faisant la demande du prêt d'honneur doit être majoritaire à 51% minimum de la structure pour laquelle elle souhaite des fonds

LES MODALITÉS DU PRÊT D'HONNEUR FEMMES & CHALLENGES

- Le prêt d'honneur est attribué à la femme entrepreneur à titre personnel, sans caution personnelle et à taux zéro
- Montant : de 30 000 € à 100 000 € (taux d'intervention à hauteur de 20% du plan de financement, dans la limite de 100 K€)
- Durée de remboursement : 5 ans avec échéance mensuelle de remboursement
- Un financement bancaire complémentaire est obligatoire
- Le prêt est garanti par la BPI sur toute la durée du remboursement

*Tous les dossiers seront étudiés au cas par cas avec soin par l'équipe du FUND

CONTACT

Réseau Femmes & Challenges

181 Quai Frissard - 76067 Le Havre

Tél : 02 35 11 25 97

Mail : femmesetchallenges@normandie.cci.fr

www.femmesetchallenges.fr



FEMMES
& Challenges

